

Rennes, vers une culture partenariale

Dans une ville qui a longtemps privilégié une maîtrise globale des opérations d'urbanisme, l'arrivée de la LGV à Rennes fait bouger les lignes. De nouvelles stratégies se dessinent, délaissant peu à peu des réflexes dirigistes au profit d'une culture partenariale, y compris pour l'économie de la connaissance. Entretien avec Marc Dumont, professeur en urbanisme à l'UFR géographie et aménagement, à Villeneuve-d'Ascq.



Rennes - Gare.

© Riccardo Zappala

Vous montrez avec vos travaux que l'arrivée de la LGV a conduit à une coopération originale entre les acteurs locaux concernés par ce projet urbain. Comment s'opère-t-elle ?

D'habitude, les acteurs se retrouvent autour d'un projet commun. Ce n'est pas le cas ici. L'arrivée de la LGV joue un rôle de catalyseur pour des acteurs aux intérêts différents. Par exemple, la SNCF réfléchit à l'adaptation de la gare au flux des voyageurs, la métropole au développement d'un nouveau quartier Euro-Rennes, le syndicat mixte de gestion de la gare routière à la réorganisation de son réseau de bus. Tout cela se traduit dans la mise en place d'une gouvernance à « convergence différenciée », avec un leadership à deux têtes – la métropole et Gares & Connexion – autour d'une dualité d'objets, la ZAC Euro-Rennes et le nouveau pôle d'échange multimodal (PEM), la nouvelle gare.

Est-ce que ce modèle fonctionne ?

L'absence d'intérêt commun pourrait mettre en péril cette alliance. Néanmoins, la gouvernance fonctionne car tous sont conscients de l'irréversibilité de l'arrivée de la LGV. Ce partenariat tient aussi beaucoup à l'implication des animateurs de cette gouvernance. Ils jouent en permanence un rôle de médiateur, d'atténuation des conflits et de relance, sachant très bien que de toute façon il n'y a pas d'autre choix. Enfin, l'évolution des mentalités au sein de l'agglomération – habituée à une maîtrise globale de l'aménagement urbain – y contribue également : une culture du partenariat a émergé depuis quelques années par le biais des ZAC communautaires et Euro-Rennes s'inscrit dans cette nouvelle logique.

Quelle incidence un tel projet peut-il avoir sur la centralité de Rennes ?

Le centre historique est en crise. Les commerces peinent à se renouveler. On voit s'affirmer un glissement de polarité vers la gare, nouveau centre des mobilités. Sera-t-il accompagné d'un changement de centralité ? De nombreuses interrogations demeurent. Il n'est pas certain que le quartier au sud de la gare conserve sa mixité sociale alors qu'on assiste déjà à sa gentrification. Y aura-t-il une dynamique commerciale ? N'y a-t-il pas un risque de décalage entre la mise aux normes « métropolitaines » et

les réalités économiques dans un contexte de récession ? Il s'avère en effet difficile de faire venir des investisseurs extérieurs. On assisterait plutôt à une relocalisation de sièges sociaux d'entreprises locales.

À quoi ressemble la politique d'économie de la connaissance déployée à Rennes ?

Celle-ci se structure à travers trois types de dispositifs de soutien à l'innovation et la créativité : ceux liés aux lieux (la cantine numérique), aux personnes (l'allocation d'installation scientifique – AIS) et aux réseaux (la plateforme culinaire). La collectivité s'engage dans une démarche nouvelle qui ne lui est pas coutumière et hésite sur la marche à suivre, entre accompagnement et dirigisme. Dans cette configuration, la créativité sous contrôle de la collectivité a du mal à se déployer.

Quels sont les effets de cette politique ?

Si l'on prend le cas des AIS, celles-ci n'ont pas d'effet direct sur la venue de chercheurs. L'AIS constitue un déterminant dérisoire, le choix d'installation des chercheurs reposant sur des critères familiaux et de disponibilité de poste. Mais, néanmoins, les chercheurs quand ils arrivent à Rennes ont recours au dispositif. Ce qui génère alors des échanges entre la ville et l'université. Autre effet indirect : l'AIS permet aux universitaires d'avoir un pied à l'étrier pour lancer des recherches. L'acteur public parvient aussi à jouer un rôle d'animateur entre les créatifs et les entreprises. C'est le cas avec l'incubateur Emergys où la ville a trouvé sa place. C'est d'autant plus important que Rennes ne dispose pas, comme à Nantes ou Lyon, d'un climat d'affaires et de corporatismes sur lesquels pourrait s'appuyer la collectivité pour dialoguer.

ONT PARTICIPÉ AUX RECHERCHES :

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE : Marc Dumont

GARES, PÔLES D'ÉCHANGES ET LEURS QUARTIERS : Gérard Darris, Marc Dumont, Catherine Guy, Emmanuelle Hellier, Thibault Le Corre, Capucine Lemaître, Benjamin Sabatier et Agence d'urbanisme (AUDIAR).

ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE : Charles-Edouard Houllier-Guibert / Equipe : Hélène Bailleul, Sébastien Chantelot, Magali Hardouin, Charles-Edouard Houllier-Guibert, Thibault Le Corre, Hélène Martin-Brelot, Bertrand Moro et Raphaël Suire

LABORATOIRE : ESO-UMR 6590, Université Rennes 2